

# Rapport annuel 2023



## L'essentiel en bref

«La fin est dans le commencement, et la fin est un commencement»

Frédéric Leboyer

Ces mots du «père de la naissance douce» peuvent s'appliquer aux activités du comité durant l'année 2023!

Après un hiver 2022/2023 d'intense travail sur l'évolution de l'association, de nouvelles idées et possibilités ont émergé.

Cette année, en prenant congé de l'équipe du comité sortant, nous avons dit au revoir à des personnes auxquelles nous nous étions attachées. Puis nous avons souhaité la bienvenue à de nouvelles collègues et les avons mises au courant.

Depuis, c'est un groupe soudé et constitué de membres parfaitement complémentaires qui tient la barre. Cette nouvelle formule semble avoir fait ses preuves. Nous restons attentives au fait qu'il sera sans doute nécessaire de procéder à des adaptations.

En 2023, le comité s'est réuni lors de

- 5 séances de comité (demi-journées) en ligne
- 1 congrès à huis clos à Olten
- 1 séance de comité élargi avec les mandataires à Olten
- 2 séances d'échanges avec la FSSF (1x phys., 1x virt., 90-120 min)
- 3 assemblées générales à Berne



Wettingen, février 2024

### Impressum

Auteurs: Comité IGGH-CH®

Photo de titre: Fabienne Curty, Webdesign, [www.re-animated.ch](http://www.re-animated.ch)

Adresse postale: Badenerstrasse 177, 8003 Zurich

E-mail: [info@geburtshaus.ch](mailto:info@geburtshaus.ch)

Site internet: [www.geburtshaus.ch](http://www.geburtshaus.ch)

## **Table des matières**

1.	Grandes orientations.....	4
a)	Vision, mission et stratégie .....	4
•	Vision et mission .....	4
•	Buts .....	4
•	Stratégie.....	4
b)	Culture d'organisation et gestion .....	5
c)	Stratégie et activités en matière de qualité .....	6
2.	Réalisations de l'organisation.....	7
a)	Relations avec nos membres .....	7
b)	Relations avec les mandataires / membres des groupes de travail .....	11
c)	Relations avec les partenaires .....	11
d)	Utilisation efficace des données, informations et connaissances .....	13
3.	Résultats de l'organisation.....	13
a)	Chiffres clés.....	13
4.	Développement de l'organisation. Perspectives 2024 .....	15

# 1. Grandes orientations

## a) Vision, mission et stratégie

- Vision et mission

L'IGGH-CH®, fondée en 1992 par les premières maisons de naissance, porte son nom actuel depuis 1997. Elle encourage la solidarité et la coopération entre les maisons de naissance de Suisse et renforce leur position vis-à-vis de l'extérieur. Elle est à la disposition de ses membres pour gérer les situations de crise dans la mesure de ses possibilités.

- Buts

L'association représente ses membres vis-à-vis des assureurs et mène les négociations tarifaires, indépendamment ou en coopération avec la Fédération suisse des sages-femmes FSSF. Une fois conclues, les conventions tarifaires sont valables pour tous les membres de l'IGGH-CH®. L'association est de plus en plus active dans les questions de qualité pour respecter les exigences légales.

Elle apporte également à ses membres un soutien vis-à-vis des autorités, instances politiques, institutions et organisations. L'IGGH-CH® met à la disposition de ses membres des modèles et idées pratiques et leur sert d'intermédiaire pour l'échange de documents.

- Stratégie

L'association recourt à toutes ses ressources pour représenter également toutes les maisons de naissance dans leur diversité, qu'elle cultive, et ce indépendamment de leur forme juridique, taille ou orientation. Elle ne connaît pas de frontières linguistiques.

## b) Culture d'organisation et gestion

Le comité représente l'association à l'extérieur, gère les projets et veille à ce que le cap soit maintenu. Il reçoit le soutien actif de membres élus dans des groupes de travail, qui disposent d'une expertise dans les domaines concernés ainsi que d'un très bon réseau. De plus, les responsables peuvent s'appuyer sur diverses expertes des différentes maisons de naissance.

Dès le renouvellement du comité, la priorité a été le passage de témoin et la familiarisation des responsables avec leurs départements respectifs.

### Organigramme

#### Comité 2023 (jusqu'au 10.3.2023)

Co-présidente et Finances	Anaïs Gaille
Co-présidente	Susann Brun
Négoc. tarifaires, informatique	Heinz Wyler
Actuaire	Gabriela Sutter

#### Comité (dès le 10.3.2023)

Co-présidente et Qualité	Fanny Mewes -Toumi
Co-présidente	Susann Brun
Négoc. tarifaires	Anita Künzli
Innovations	Heinz Wyler
Actuaire	Martina Staudenmann
Finances	Yvonne Scherrer

#### Mandats / groupes de travail 2023

<b>Groupe tarifs</b>	Anita Künzli, Susanne Brodbeck,
Négoc. taux de base, MNL ambulatoire,	Heinz Wyler
Gestion et défense des conventions	
Groupe TSK	
MNHL: forfait d'infrastructure/ Collecte de données	

Assurance complémentaire	Jeannine Bossart
--------------------------	------------------

<b>Statistiques internes / plateforme</b>	Anaïs Gaille, Barbara Ruf Susanne Brodbeck	jusqu'en juin 2023
	Susanne Brodbeck Fanny Mewes-Toumi Anita Künzli	dès juin 2023 Suisse alémanique Suisse romande PartuSoft

<b>Groupe de travail Qualité</b>	Gabriela Sutter, Fanny Mewes- Toumi, Magdalena Brigger, Nicole George, Susanne Leu
----------------------------------	--

31.12.2023

## c) Stratégie et activités en matière de qualité

### **Groupe de travail Qualité**

Le groupe de travail Qualité a continué à se réunir régulièrement. Les membres se sont prioritairement penchés sur la question de savoir comment les standards MUNet peuvent être appliqués en Suisse et comment aborder cette tâche. Un autre sujet important était la convention de qualité. Celle conclue entre H+ et les assureurs maladie a été remise le 20.12.2023 au Conseil fédéral pour approbation. Les quatre annexes à la convention définissent la structure de toutes les conventions futures. Il est à prévoir que de grandes exigences seront posées aux MN en matière de qualité. Actuellement, le groupe de travail s'occupe intensivement de la question de la mise en œuvre de ces mesures, des ressources à mobiliser, et des implications pour le travail futur de l'IGGH-CH®.

### **Rencontres avec les assureurs**

Plusieurs rencontres ont eu lieu l'année passée pour discuter du cadre dans lequel les exigences légales peuvent être appliquées dans les MN de l'IGGH-CH®. Ces réunions, qui se déroulent dans une atmosphère de travail constructive, servent également à échanger des idées sur des sujets actuels. Comme ces dernières années, Marc Aeberli conseille le groupe de travail et nous soutient dans les négociations avec les assureurs maladie. Qu'il en soit ici chaleureusement remercié !

### **Standards MUNet**

Divers efforts ont été entrepris pour commencer la traduction des standards MUNet en allemand. Malheureusement, aucune solution optimale n'a encore été trouvée. Le comité MUNet préconise une traduction qui serait valable pour tout l'espace germanophone. L'avancement de ce dossier doit être un de nos objectifs pour l'année prochaine.

### **Autres objectifs de qualité atteints ou discutés**

- Échanges avec un groupe de parents français qui souhaitent encourager la création de MN en France.
- Élaboration du rapport statistique
- Réflexions sur la manière d'utiliser les données de la plateforme statistique et sur la pertinence d'ajouter des variables à la plateforme

### **Nouveau CIRS pour les maisons de naissance sur liste**

L'utilisation d'un CIRS fait partie des exigences de base posées par les directions de santé aux maisons de naissance admises sur une liste hospitalière. Jusqu'alors, cette exigence était respectée avec l'adhésion à l'association allemande « Fälle für Alle », mais l'existence de cette association qui reposait sur le « bénévolat » avait déjà souvent été remise en question.

La décision de la FSSF d'introduire un CIRS au niveau national pour le travail ambulatoire des sages-femmes (qui répond également à la nouvelle exigence de multilinguisme) a conduit les maisons de naissance à réévaluer la situation. La solution de la FSSF concerne les soins ambulatoires et ne peut donc pas être utilisé pour les maisons de naissance. Cependant, pour son propre projet l'IGGH-CH® a pu profiter de l'expérience de la FSSF qui lui a apporté son aide pour procéder à des évaluations l'été dernier.

Trois solutions logicielles ont été examinées et l'équipe en charge du projet a opté pour le logiciel « NewWin », qui peut être utilisé par les sages-femmes aussi bien pour les soins en ambulatoire que pour le travail en stationnaire en maison de naissance.

Le nouveau logiciel a été testé durant l'automne dernier par deux maisons de naissance et, sur la base de leurs retours, adapté sur certains points concernant le paramétrage de l'utilisateur.

À la fin de l'année, pour optimiser les processus et respecter la confidentialité, nous avons conclu un contrat avec Sécurité des patients Suisse qui assurera en premier lieu l'anonymisation des cas et mettra à notre disposition, pour d'éventuelles discussions de cas, ses spécialistes et sa grande expérience.

Pour la gestion interne des cas, chaque maison de naissance nommera une personne responsable. La gestion des cas au niveau de l'IGGH-CH® sera prise en charge par le groupe Qualité de l'association.

Les maisons de naissance sur liste doivent obligatoirement disposer d'un CIRS. Il est donc important de planifier soigneusement cette mise en place. À long terme, il sera même encore plus important que chaque MN continue à accorder une grande attention aux discussions de cas à l'interne et les gère très consciencieusement. Les signalements CIRS apporteront alors le bénéfice attendu à toutes les personnes intéressées.

Sécurité des patients Suisse et l'équipe responsable organisent une séance d'introduction au CIRS le mercredi 10 avril 2024 à la Haute école FHNW à Olten.

## 2. Réalisations de l'organisation

### a) Relations avec nos membres

Une maison de naissance (MN) est une institution autonome, indépendante de tout établissement (hôpital, clinique ou centre médical), qui a reçu de la direction de santé cantonale, dans les cantons qui l'exigent, une autorisation d'exploiter ou une reconnaissance en tant que maison sur liste ou maison hors liste.

Les maisons de naissance font désormais partie intégrante du système suisse de santé publique.

Au 31 décembre 2023, l'IGGH-CH® regroupait 23 maisons de naissance dans toute la Suisse, réparties sur 14 cantons. Quatorze d'entre elles sont répertoriées sur une liste hospitalière.

La MN Winterthour a enfin pu ouvrir après une longue et intensive phase préparatoire. C'est la 3<sup>e</sup> maison de naissance sur liste du canton de Zurich. Nous souhaitons également la bienvenue à un nouveau membre, la MN Ô Nénuphars à Yverdon.

La MN Terra Alta s'est agrandie avec l'ouverture d'une filiale dans la ville de Lucerne. Nous sommes vraiment impressionnées par ce dynamisme dans un environnement où les exigences ont énormément augmenté ces dernières années.

Malheureusement, la MN Ambra a dû fermer temporairement durant cette année pour des raisons personnelles et de santé. Cette année s'annonce encore incertaine pour la seule maison de naissance du canton de Bâle-Campagne.

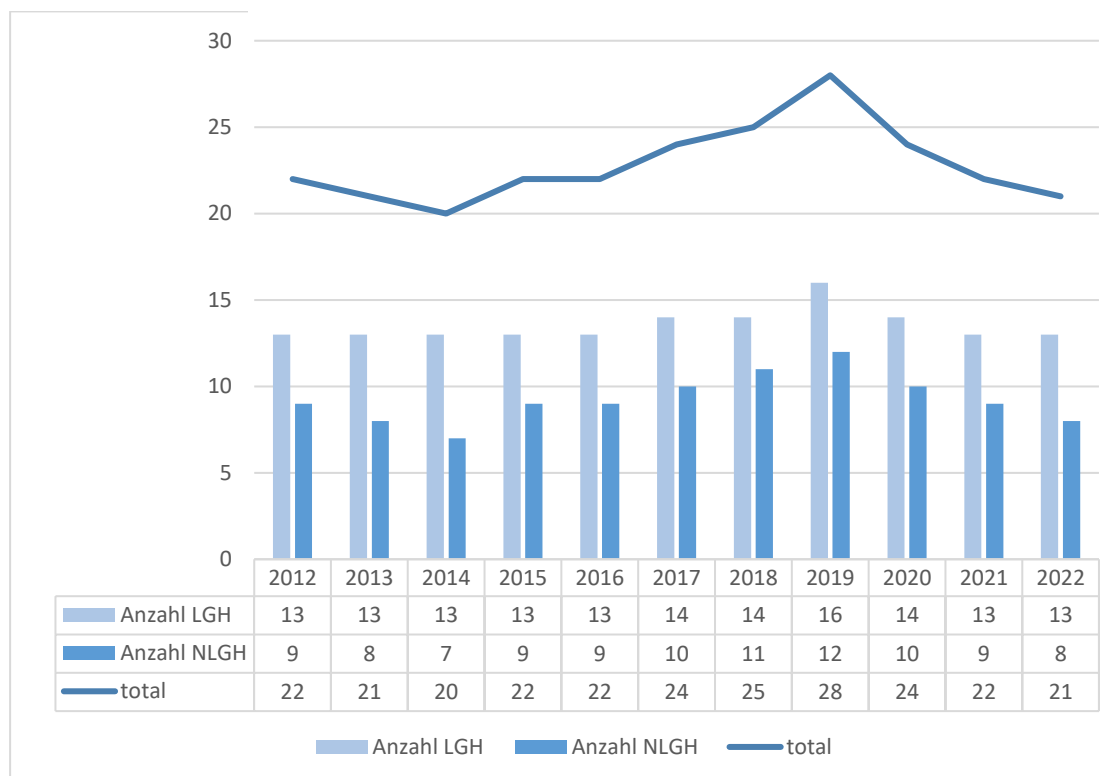
La MN Lunaissance aussi a dû fermer ses portes à la fin de l'année pour des raisons personnelles.

Nous souhaitons de tout cœur bonne chance aux deux équipes.

La MN Maternité Alpine se trouve au cœur de discussions politiques qui menacent son existence même. Le nouveau modèle hospitalier « Gesundheitsnetz Simme Saane » a été refusé deux fois de justesse en votation et l'hôpital partenaire de la MN doit faire face à l'éventualité d'une fermeture.



## Évolution du nombre de maisons de naissance depuis 2012



III. 1: Évolution du nombre de maisons de naissance depuis 2012  
(maisons de naissance sur liste MNL, maisons de naissance hors liste MNHL)

nombre de MNL  
nombre de MNHL  
total

Le manque d'effectifs qui nous préoccupe depuis longtemps ainsi que l'analyse des besoins des membres lors de l'AG 2002 ont initié les réflexions visant à faire évoluer l'association. Après des séances de supervision animées par un modérateur, le comité a convoqué une AG extraordinaire en janvier 2023. Heureusement, 17 membres ont relevé l'invitation et ont participé activement aux réflexions et aux débats autour d'une nouvelle forme d'organisation. Le comité a pu élaborer une proposition qui a été acceptée à l'unanimité. Désormais, le travail du comité est divisé en 7 départements et il n'y a plus de mandataires. Les départements peuvent être épaulés par des groupes de travail. Cette nouvelle distribution a des conséquences sur l'indemnisation des membres du comité ainsi que sur le budget.

Anaïs Gaille et Gabriela Sutter ont malheureusement démissionné lors de l'assemblée générale ordinaire. Nous continuerons à rencontrer Gabriela lors de nos événements puisqu'elle représentera la MN Zurich Oberland. Au lieu des 7 membres du comité prévus, seuls 6 ont pu être trouvés et élus : 2 sortants, 2 ex-mandataires et 2 nouveaux.

L'assemblée générale d'automne s'est également tenue à Berne. Cette journée était à la disposition des groupes de travail et des représentantes des maisons de naissance pour parler de leurs activités et actualités. De nombreuses maisons de naissance constatent comme partout le recul des naissances, mais aussi la pénurie de personnel. Différentes maisons ont réorganisé leur direction, formé des étudiantes sages-femmes, réalisé de plus ou moins grands projets et testé de nouvelles solutions.



Au printemps, le comité a diffusé une newsletter.

En été, trois membres du comité ont rendu visite à la MN Saint-Gall. Cette visite, la plus ancienne en attente, a été un point fort de notre travail au comité. La délégation a été chaleureusement accueillie et a pu admirer les magnifiques locaux. Le repas de midi a fourni l'occasion d'un échange inspirant qui a achevé de rendre cette journée très réussie.

Il reste au comité à rendre visite aux MN Les Lucines et Terranga, ainsi qu'aux nouvelles Ô Nénuphars et Winterthour.

A la fin de l'année, une petite délégation du comité a fait la surprise à Elisabeth et Heinz Wyler de venir à leur fête d'adieux, à la MN Le Petit Prince. En effet, une page se tournait en décembre 2023. Nous souhaitons aux jeunes retraités

et à la nouvelle équipe de direction une bonne continuation et des moments passionnants.

## b) Relations avec les mandataires / membres des groupes de travail

Pour définir les objectifs 2023, le comité, les mandataires et les membres des groupes de travail se sont réunis lors d'une retraite au début de l'année.

Avec la réorganisation de notre association, il n'y a plus de mandataire depuis l'assemblée générale de printemps. Les expertes sont intégrées dans des groupes de travail dirigés par une personne du comité.

## c) Relations avec les partenaires

### **Collaboration avec la FSSF**

En 2023, nous avons également participé à 2 séances d'échanges avec la Fédération suisse des sages-femmes FSSF.

Andrea Weber, secrétaire générale de la FSSF, a participé à l'AG de printemps en tant qu'invitée.

Un membre du comité de l'IGGH-CH® est aussi au comité de la section « Sages-femmes des maisons de naissance et accoucheuses à domicile » de la FSSF, pour faire le lien.

Cette année aussi, l'IGGH-CH® est représentée à la FSSF par une conseillère qualité. Une séance a eu lieu dans laquelle les projets actuels de la FSSF dans le domaine de la qualité ont été présentés et développés.

### **Assureurs/ FSSF, domaine ambulatoire des prestations de sages-femmes – convention relative à la structure tarifaire pour les tarifs à la prestation / groupe CST**

La commission paritaire sur la structure tarifaire a élaboré le 2e rapport de monitoring avec les données de 2022, mais aussi commencé à réviser toute la structure tarifaire. Assez rapidement, il est apparu irréaliste de vouloir accomplir ce travail consciencieusement pour la fin de l'année. La CST a donc demandé à l'OFSP un prolongement du délai à fin 2024, ce qui a été accepté. Les nombreuses réunions n'ont pas été moins intensives pour autant. Toutes ces questions représentent autant de défis: comparer les chiffres, élaborer les textes, discuter de politique professionnelle, étudier les textes de lois, communiquer des informations sur différents sujets comme les indemnités de déplacement, les forfaits de matériel, et beaucoup d'autres.

Le 2<sup>e</sup> rapport de monitoring complet donne à voir la révision de la structure mais aussi une grand partie des heures de travail fournies. Il peut être consulté sur le site [www.geburtschaus.ch](http://www.geburtschaus.ch), dans l'espace interne.

### **Conventions tarifaires pour le domaine stationnaire**

Au début de l'année, nous avons une nouvelle fois procédé à la collecte et à la communication des données sur les coûts. Au vu du calcul des coûts de toutes les maisons de naissance et en prenant en compte la situation générale du système de santé, une majorité des maisons de naissance sur liste (MNL) a décidé de ne pas résilier les conventions. Il n'y a pas non plus eu de résiliation de la part des assureurs.

En deuxième partie d'année, l'abaissement par SwissDRG du CW (poids de coût) pour les accouchements / nouveau-nés pour 2024 a provoqué des remous.

Cette réduction signifie en effet des pertes de bénéfices (selon le CW, environ 20 000 - 100 000 CHF par maison de naissance).

Anita Künzli a convoqué une réunion des MNL en automne, conseillée par Sabine Kampf (gestionnaire d'entreprise).

Le but était de faire le point sur la situation et d'élaborer des revendications et des objectifs, pour faciliter une décision quant à une éventuelle résiliation des conventions tarifaires en 2024.

Étant donné la correction du CW pour 2024 (pour lequel une ré-augmentation en 2025 est possible, mais pas certaine), l'augmentation des coûts salariaux et généralement la hausse des dépenses due à l'inflation, la résiliation des conventions s'imposera probablement l'année prochaine, d'autant plus qu'une adaptation des tarifs n'entrerait en vigueur qu'en 2025.

La MN Winterthour, qui a ouvert ses portes le 1<sup>er</sup> septembre, a dû être intégrée dans les différentes conventions tarifaires des trois associations d'assureurs, dont chacune a ses spécificités concernant l'admission d'un nouveau membre dans les conventions existantes. Nous avons réussi à boucler cela à la fin de l'année. Merci à l'équipe de Winterthour pour sa patience.

Au printemps a eu lieu la réunion annuelle des vérificateurs de SpitalBenchmark. Anita Künzli y a participé et a noué des contacts.

Nous avons pu trouver une successeure pour Ernst Frank, qui nous a conseillées durant plusieurs années, en la personne de Sabine Kampf. De même, cette année encore, nous avons pu nous appuyer sur les connaissances et l'expérience de Doro Zünd.

### **Contrats pour les assurances complémentaires**

Jeannine Bossart, avec le soutien de Barbara Ruf, a entamé des négociations avec Helsana et la CSS, qui ont heureusement abouti à la conclusion d'un contrat.

## d) Utilisation efficace des données, informations et connaissances

Depuis 2022, les données statistiques des maisons de naissance de l'IGGH-CH® sont recueillies via une plateforme créée en partenariat avec PartuSoft GmbH, ce qui simplifie la récolte et l'évaluation. Un rapport statistique a été publié pour 2022.

### DEP

Le raccordement des clients a pris du retard à cause du rachat de la communauté de référence axvana par la Poste, d'où est née la société Post Sanela Health SA. Plusieurs cantons ont donc toléré une prolongation du délai jusqu'à la fin de l'année pour le rattachement à une communauté de référence.

### Adaptations

La déclaration de confidentialité sur le site [www.geburtshaus.ch](http://www.geburtshaus.ch) a été traduite en allemand et en français sur la base de la nouvelle loi sur la protection des données.

La restructuration du comité et de l'association a nécessairement donné lieu à une modification des statuts et du règlement de frais, qui a été approuvée par les membres lors de l'assemblée générale de printemps.

## 3. Résultats de l'organisation

### a) Chiffres clés

#### Statistique

Pour l'année 2023, les membres de l'IGGH-CH® ont annoncé moins naissances, ce qui reflète le recul de la natalité observé dans toute la Suisse.

Un rapport statistique détaillé avec les données 2023 suivra.

#### Finances 2023

L'augmentation de la valeur du CM (case mix) de CHF 50 à CHF 60 et celle des accouchements en ambulatoire de CHF 15 à CHF 18.50 ont permis que tous les coûts soient couverts par les recettes, bien que l'IGGH-CH® ait dû faire face à des dépenses supplémentaires:

- CHF 7000 SpitalBenchmark, pris en charge par l'IGGH-CH®
- mise au courant des quatre nouveaux membres du comité dans leurs départements respectifs

Ces dépenses expliquent l'écart par rapport au budget sous le poste « frais généraux », auquel est rattaché SpitalBenchmark.

## Compte de résultat 2023 / Erfolgsrechnung 2023

Charges	Ergebnis / résultat	Kosten
Frais généraux: frais bancaires, frais de déplacements, conseil juridique, SpitalBenchmark	<b>22'245.25</b> Budget 14 000	all. Kosten Bank-, Lizenzgebühren, Zugtickets, juristische Beratung, SpitalBenchmark
traduction / interprètes / frais de séances	<b>14 490.60</b> Budget 13 500	Übersetzungen / Dolmetscher / Sitzungskosten
Négociations tarifaires MN LH & MN HLH	<b>14'556.30</b> Budget 17 000	Tarifverhandlungen LGH & NLGH
conseils externes	<b>18'859.10</b> Budget 21 000	Externe Beratung
Groupes de travail / indemnité comité	<b>32 608.90</b> Budget 60 480	Vorstandsarbeit / Arbeitsgruppen
<b>Total des charges</b>	<b>102'760.15</b> Budget 125 980	<b>Total Kosten</b>

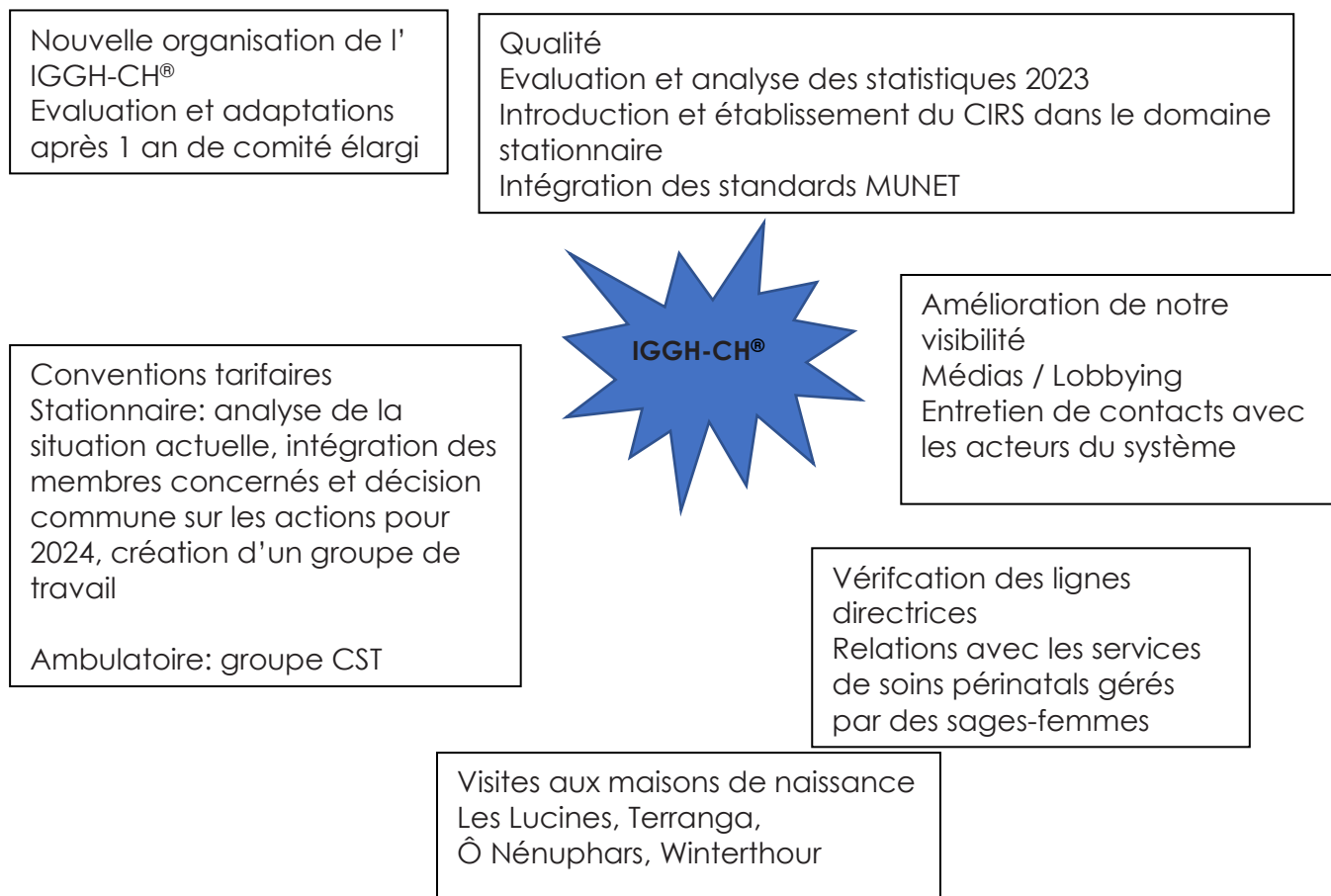
Recettes	Ergebnis / resultat	Einnahmen
Cotisation MN LH	<b>115 299.80</b>	Beiträge LGH
Cotisation MN hors LH	<b>5'876.50</b>	Beiträge NLGH
Frais d'entrée	<b>0.00</b>	Eintrittsgebühr
<b>Total recettes</b>	<b>121 176.30</b> budget 125 980	<b>Total Einnahmen</b>

<b>Résultat 2023</b>	<b>16 797.15</b> Budget 475	<b>Ergebnis 2023</b>
----------------------	--------------------------------	----------------------

## 4. Développement de l'organisation. Perspectives 2024

Objectifs et priorités pour 2024

Fixés avec les membres des groupes de travail lors du congrès à huis clos.



Traduction : Karine Launay